

Avis de constitution

SOCIETE « ASIE CENTRALE LIMITED COMPANY » en abrégé « ACLC »

Siège ABIDJAN ANYAMA ATTINGUE , PRES PARCELLE  
SOROUBAT., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2025, et enregistrés le 24/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASIE CENTRALE LIMITED  
COMPANY » en abrégé « ACLC »

Objet : La fabrication et la commercialisation de tous produits en plastiques , la conception, la fabrication et l'impression des matériaux d'emballages. la fabrication de biscuits, boissons, glaces , commerce général , la acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ATTINGUE , PRES PARCELLE SOROUBAT., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M JIANG DONGFENG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09945 du 22/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58505/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

